

RÈGLEMENT NUMÉRO 1310 AUTORISANT L'OCTROI DE CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES POUR LA CONCEPTION DES PLANS, LA RÉDACTION DES DEVIS, LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX, LES ÉTUDES GÉOTECHNIQUES, ENVIRONNEMENTALES ET AUTRES ÉTUDES NÉCESSAIRES À LA CONCEPTION ET AUTRES SERVICES CONNEXES REQUIS POUR LES PROJETS D'INFRASTRUCTURES ET DE PARCS ET ESPACES VERTS PLANIFIÉS ET DÉCRÉTANT À CES FINS UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 1 897 000 \$

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion a été donné et que le projet de règlement a été déposé lors de la séance du conseil tenue le 20 juin 2022 par la résolution 220620-18 ;

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1

Le conseil autorise l'octroi de contrat de services professionnels et techniques pour la conception des plans, la rédaction des devis, la surveillance des travaux, les études géotechniques, environnementales et autres études nécessaires à la conception et autres services connexes requis pour les projets d'infrastructures et de parcs et espaces verts planifiés.

Ces travaux sont plus amplement décrits dans le document intitulé annexe B-1 signée par monsieur Danny Dallaire, ingénieur, chargé de projet au service du génie en date du 13 juin 2022, l'annexe B-2 préparée madame Karla Gambo ing., M. ing de la firme FNX datée de mars 2022 et l'annexe B-3 préparée par madame Manon Tougas, architecte du paysage, chargée de projet au service du génie en date du 13 juin 2022, lesquels sont résumés dans un document intitulé Annexe A, préparé par monsieur Danny Dallaire ing., Chargé de projets, Service du génie, daté du 13 juin 2002 tous ces documents étant annexés au présent règlement pour en faire partie intégrante.

ARTICLE 2

Pour les fins du présent règlement, notamment la réalisation des travaux ci-dessus spécifiés, le conseil municipal décrète une dépense de 1 897 000 \$ incluant les taxes, les frais légaux, les frais d'émission et de négociation d'un emprunt et les autres dépenses incidentes ou accessoires, le tout tel que plus amplement détaillé dans les documents précités.

ARTICLE 3

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement d'emprunt, le conseil municipal est autorisé à emprunter une somme de 1 897 000 \$ remboursable sur une période de vingt (20) ans, à l'exception des frais d'émission qui seront remboursés sur une période de cinq (5) ans, le tout réparti de la façon suivante :

- La somme de 1 859 000 \$ sera remboursable sur une période de vingt (20) ans;
- La somme de 38 000 \$ sera remboursable sur une période de cinq (5) ans.

ARTICLE 4

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est imposé et il sera prélevé, chaque année, durant le terme des emprunts, sur tous les immeubles imposables de la Ville, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 5

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 6

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 7

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

(Signé)

Guillaume Tremblay, maire

(Signé)

M^e Nathalie Bohémier, greffière et directrice
des services juridiques

Avis de motion et dépôt du projet : 2206020-18 / 20 juin 2022

Adoption : 220704-04 / 4 juillet 2022

Tenue de registre : 18 au 22 juillet 2022

Approbation MAMH : 22 septembre 2022

Entrée en vigueur : 28 septembre 2022

Service du génie

Honoraires professionnels, techniques et autres frais contingents

Services professionnels et techniques pour les travaux d'infrastructures

Annexe B-1 et B-2

1. Ajout d'une bretelle de sortie de l'autoroute 640 ouest vers l'Avenue de l'Esplanade	741 000 \$	
2. Réaménagement Avenue de la Gare Phase 1	530 000 \$	
Sous-total services professionnels et techniques pour les travaux d'infrastructures		1 271 000 \$

Services professionnels et techniques pour les parcs et espaces verts

Annexe B-3

3. Parc des Optimistes, Plateaux sportifs et mise a niveau du parc	204 000 \$	
4. Remplacement modules de jeu-Phase 3	150 000 \$	
5. Aménagement extérieur Hôtel de ville	18 000 \$	
6. Services professionnels et techniques pour divers parcs et espaces verts	76 000 \$	
Sous-total services professionnels et techniques pour les parcs et espaces verts		448 000 \$

**Sous-total coût des honoraires professionnels
et techniques avant imprévus**

Imprévus de conception	2%	34 400 \$
Total coût des services professionnels et techniques		1 753 400 \$

Total des coûts taxables

1 753 400 \$

Taxes

Taxes nettes	5%	87 700 \$
Estimation du coût incluant les taxes		1 841 100 \$

Financement

Intérêts sur emprunt temporaire	(±1%)	17 900 \$
Frais d'émission	2%	38 000 \$
<u>Total du règlement</u>		1 897 000 \$

Préparé par :



2022-06-13

Danny Dallaire, ing., PMP

Chargé de projets, Service du Génie

Services professionnels et techniques

Article	Description	Valeur estimée des travaux	Total
1	Ajout d'une bretelle de sortie de l'autoroute 640 ouest vers l'Avenue de l'Esplanade Acquisition de terrain Estimation préliminaire des services professionnels préparé par Karla Gambo ing., M. ing de la firme FNX datée de mars 2022 (Annexe B-2) page s 37 et 41 Déplacement des utilités publiques Plans et devis pour les Tavaux connexes non inclus à l'estimation de la firme FNX Surveillance des travaux	100 000.00 \$ 336 500.00 \$ 75 000.00 \$ 29 500.00 \$ 200 000.00 \$	741 000.00 \$
2	Réaménagement Avenue de la Gare Phase 1 Relevé, études géotechnique et environnementales, études hydrauliques, forages, autres services et études requis à la conception des plans et devis SP- Plans et devis et surveillance- 12% de la valeur des coûts (Valeur des travaux estimés 4 000 000 \$ aux fins d'établissement des coûts des honoraires professionnels et techniques)	50 000.00 \$ 480 000.00 \$	530 000.00 \$
Sous-Total 1.0 :			1 271 000.00 \$

Préparé par:



2022-06-13

Danny Dallaire, ing., PMP, Chargé de projets
Service du génie



Des lignes de haute tension traversant l'autoroute 640, ainsi que la nouvelle bretelle de sortie nécessiteront une attention particulière lors de demande de permis de servitude de travail et pendant l'exécution des travaux de construction.

9.2 Services municipaux

Nous ne possédons pas les intrants concernant les services municipaux. Toutefois, étant donné la présence d'une borne fontaine au Sud de l'avenue de l'Esplanade, la protection ou le déplacement de la conduite d'aqueduc sera nécessaire. De plus, il semble aussi y avoir la présence d'un réseau d'égout pluvial ainsi que d'un réseau d'égout sanitaire. Tous ces services municipaux seront validés suite à la réception des intrants de la Ville.

10 Environnement

Après la réception et l'analyse du rapport de l'étude géotechnique et de la caractérisation environnementale du site, nous pourrions statuer sur l'impact environnemental lié à la construction de la nouvelle bretelle de sortie de l'autoroute 640 à Mascouche ainsi que du cadre législatif et réglementaire en matière de l'environnement qui s'applique.

11 Estimations des coûts

Le tableau ci-dessous présente l'estimation du coût des travaux d'infrastructures routières incluant 30% d'imprévus. Il est à noter que certains travaux connexes ne sont pas inclus dans le montant des travaux et qu'il s'agit d'une estimation préliminaire. De plus, la T.P.S et T.V.Q ne sont pas incluses dans le coût total.

TABLEAU 11-1 : ESTIMATION DES COÛTS

Estimation des coûts de construction		
Descriptions	Option 1 -Sortie en biseau	Option 2 -Sortie en parallèle
Déblai de 2 ^e classe	190 000 \$	110 000 \$
Structure de chaussée	350 000 \$	300 000 \$
Drainage	60 000 \$	60 000 \$
Supersignalisation	165 000 \$	165 000 \$
Petite signalisation et marquage	10 000 \$	10 000 \$
Engazonnement	20 000 \$	20 000 \$
Environnement	100 000 \$	100 000 \$
Éclairage	250 000 \$	250 000 \$
Signalisation lumineuse	300 000 \$	300 000 \$
Maintien de la circulation	75 000 \$	65 000 \$
Contingences (30%)	420 000 \$	460 000 \$
Total	1 980 000 \$	1 800 000 \$



14 Estimation des étapes à venir

Afin de pouvoir mener à terme l'ajout d'une bretelle de sortie, les étapes suivantes sont nécessaires :

TABLEAU 14-1 : ESTIMATION DES ÉTAPES À VENIR

Items	DESCRIPTION	QTÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT TOTAL
1	Avant-Projet Définitif				
1.1	Avant-projet-définitif	1	Forfaitaire	70 000.00 \$	70 000.00 \$
1.2	Études photométriques	1	global	8 000.00 \$	8 000.00 \$
1.3	Arpentage et plan topographique	1	global	13 000.00 \$	13 000.00 \$
1.4	Analyse des effets environnementaux et demandes d'autorisation	1	global	8 000.00 \$	8 000.00 \$
1.5	Étude géotechnique et environnementale				
1.5.1	Rapport d'étude géotechnique	1	global	10 000.00 \$	10 000.00 \$
1.5.2	Forages - Analyses géotechniques	10	unitaire	2 750.00 \$	27 500.00 \$
1.5.3	Forages - Analyses chimiques	30	unitaire	500.00 \$	15 000.00 \$
SOUS-TOTAL APD					151 500.00 \$
2	Plans et devis				
2.1	Plans et devis civil	1	Forfaitaire	70 000.00 \$	70 000.00 \$
2.2	Plans et devis éclairage	1	Forfaitaire	15 000.00 \$	15 000.00 \$
2.3	Plans et devis transport	1	Forfaitaire	50 000.00 \$	50 000.00 \$
2.4	Plans et devis structure	1	Forfaitaire	50 000.00 \$	50 000.00 \$
SOUS-TOTAL PLANS ET DEVIS					185 000.00 \$
TOTAL					336 500.00 \$

Service du génie

No.	Description	Quantité estimée	Unité			Total
SERVICES PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES PARCS ET ESPACES VERT						
3	Parc des Optimistes, Plateaux sportifs et mise a niveau du parc					
	Estimation préliminaire du coût des travaux Baseball	1	global	1 100 000	\$	
	Estimation préliminaire du coût des travaux Basketball	1	global	400 000	\$	
	Sécurisation modules de jeux			200 000	\$	
	Estimation préliminaire des coûts des travaux uniquement aux fins d'établissement des coûts des services et professionnels et techniques			1 700 000	\$	
	Relevés, études géotechniques et environnementales, études hydrauliques, forages, inspection des modules et autres services et études connexes requis à la conception des plans et devis , préparation de tous les plans et devis incluant la surveillance des travaux et autres frais contingents					204 000 \$
	(SP 12% de l'estimation)					
				Sous-total 3:		204 000 \$
4	Remplacement modules de jeu-Phase 3					
	Estimation préliminaire des coûts des travaux uniquement aux fins d'établissement des coûts des services et professionnels et techniques	1	global	1 250 000	\$	
	Relevés, études géotechniques et environnementales, études hydrauliques, forages, inspection des modules et autres services et études connexes requis à la conception des plans et devis , préparation de tous les plans et devis incluant la surveillance des travaux et autres frais contingents					150 000 \$
	(SP 12% de l'estimation)					
				Sous-total 4:		150 000 \$
5	Aménagement extérieur Hôtel de ville					
	Estimation préliminaire du coût des travaux- aménagements extérieur	1	global	150 000	\$	
	Plantation, circulation, éclairage et signalisation					
	Préparation des plans et devis et surveillance					18 000 \$
	(SP 12% de l'estimation)					
				Sous-total 5:		18 000 \$
6	Services professionnels et techniques pour divers parcs et espaces verts					
	Relevés, études géotechniques et environnementales, études hydrauliques, forages, inspection des modules et autres services et études connexes requis à la conception des plans et devis	1	global	76 000	\$	
	Plantation, circulation, éclairage et signalisation					
	(SP 12% de l'estimation)					
				Sous-total 6:		76 000 \$
				TOTAL		448 000 \$

Préparé par:



Manon Tougas, architecte de paysage, chargé de projet

Date :

2022-06-13